

Changement climatique et développement durable
IDDRI, Paris 9 juin 2009

Compte rendu

Intervention de [Franck Lecocq*](#)

Des publications très récentes indiquent que les effets du changement climatique pourraient être plus sévères et moins distants que ce que suggèrent les travaux du GIEC. L'idée reçue (notamment par le passé) est que le changement climatique reste une thématique secondaire face aux autres enjeux et priorités à faire dans les pays en voie de développement. Dans sa présentation, Franck Lecocq conclut qu'il est nécessaire d'au moins réexaminer les stratégies de développement à l'aune du changement climatique, même dans des secteurs en apparence peu sensibles au climat et peu émetteurs en gaz à effet de serre. Un *portefeuille* d'actions est nécessaire, comprenant à la fois réduction des émissions (atténuation) et limitation des impacts (adaptation), stratégies qui souvent nécessitent d'être davantage associées de par leur inter-dépendance. L'arbitrage entre atténuation, adaptation anticipative (*ex ante*) et adaptation réactive (*ex post*) au sein de ce portefeuille dépend notamment du degré de connaissance et de certitude des impacts à venir du changement climatique.

Quelques points spécifiques d'intérêt:

- Arbitrage entre atténuation et adaptation
 - Argument usuel: l'adaptation est du domaine du bien privé alors que l'atténuation est un bien public. L'adaptation nécessite donc des enjeux spécifiques pour justifier l'action publique (qui existent: information imparfaite, externalités, passagers clandestins, réseau..). Les bénéfices sont plus incertains et plus difficilement mesurables.
 - Cependant: tous pays devront s'adapter alors que l'atténuation est moins prioritaire pour pays faiblement émetteurs (pvd..). De plus les incertitudes de risques et bénéfices dépendent du type d'impact considéré: l'adaptation est à considérer quand les risques sont davantage connus.
 - Importance de recoupler adaptation et atténuation: car certaines actions jouent sur les deux plans (parallèlement ou de façon contraire..) et l'efficacité de l'adaptation dépend de l'efficacité attendue de l'adaptation.
 - Le ratio bénéfices / coûts / de l'adaptation apparaissent certes inférieurs au ratio bénéfice / coût d'autres options de développement, mais il reste positif (bénéfices excédents les couts) . De plus, ces évaluations ne prennent pas en compte le changement climatique

- Arbitrage adaptation proactive et réactive:
 - L'arbitrage entre atténuation, adaptation anticipative (*ex ante*) et adaptation réactive (*ex post*) au sein de ce portefeuille dépend notamment du degré de connaissance et de certitude des impacts à venir du changement climatique.
 - D'un point de vue budgétaire, l'adaptation réactive est risqué car nécessitant une mobilisation souvent massive dans un contexte de crise ayant potentiellement des impacts sur les budgets disponibles. Idée de fonds de réserve à mettre en place pour ces adaptations
 - Nécessité plus globalement de réexaminer les stratégies de développement à l'aune du

changement climatique (Exemple du Malawi qui a inscrit dans sa stratégie de développement la nécessité d'avoir un modèle agricole robuste face au changement climatique). Certaines décisions actuelles portant sur les infrastructures ont des impacts forts sur l'adaptabilité ou atténuation future. Contrairement à nos pays, la structure de l'économie change rapidement et peut modifier considérablement le profil énergétique futur (urbanisme sauvage et étalement urbain souvent en cours dans les PVD)

- Impacts économiques des « crises », notamment climatiques, dont on anticipe l'augmentation de fréquence à cause du changement climatique:
 - les modèles sont souvent inadaptés à prendre en compte ces modifications brutales ainsi que d'anticiper les impacts sur le long terme (système statistique)
 - intérêt de nouvelles études empiriques basées sur les impacts vécus de choc climatique qui montrent que les impacts économiques sont supérieurs à ceux anticipés par les modèles (de 1 à 3%). ceci serait notamment dû à la rigidité réelle de l'ajustement de l'allocation des facteurs de production et des prix (supposée automatique dans les modèles), à l'existence de secteurs indirectement sensibles à ces chocs, le maintien ou l'augmentation de trappes de pauvreté (capital insuffisant pour démarrer certaines activités). Des impacts localisés sur des « centres ou pôles » ont davantage d'impact car ils concentrent souvent l'activité économique
- Débat sur intérêt économique ou moindre coût de l'adaptation
 - Il a été rappelé que certaines stratégies d'adaptation sont à coût nul pour l'économie voir permettent des gains à long terme dans un contexte de changement climatique;
 - Pour mieux lier adaptation et atténuation, ne doit-on pas inclure l'adaptation au nouveau contexte de surenchérissement des ressources, notamment fossiles (via le prix de la ressource et la politique climatique)? Si on anticipe et reconnaît comme probable un surenchérissement des ressources fossiles et de la ressource en eau, alors il devient nécessaire de s'adapter tout en diminuant sa consommation d'énergie fossile. Si ces questions sont intéressantes, les recherches mêlant ces questions d'adaptation et d'atténuation sont à leur début et peu de résultats sont disponibles

* **Franck Lecocq**, ingénieur du Génie rural, des Eaux et des Forêts, est enseignant chercheur à AgroParisTech. Sa recherche est consacrée à l'économie du changement climatique, et en particulier à la distribution des efforts et à l'équité, aux liens entre changement climatique et développement, aux marchés du carbone, et à la place des forêts dans les politiques climatiques. Membre du Conseil économique du développement durable, il a contribué à de nombreuses expertises sur le changement climatique, notamment comme *lead author* du 4^{ème} rapport d'évaluation du GIEC. Avant de rejoindre AgroParisTech, Franck Lecocq a été doctorant au Centre international de recherche sur l'environnement et le développement, puis économiste au département de recherche de la Banque mondiale. Franck Lecocq est diplômé de l'Ecole Polytechnique, et docteur de l'ENGREF.